

No de résolution  
ou annulation

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR



### # 2017-01-09

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du conseil municipal de Saint-Georges-de-Windsor tenue, le lundi 9 janvier 2017 à 20h00 au Centre municipal situé au 527, Principale à laquelle assistaient : les conseillers et conseillers suivants:  
Patrice Pinard, Armande P. Richard, Gilles Sirois, \*Yvon Richer, Mélanie Gallant et Marc Ladouceur tous formant quorum sous la présidence du maire René Perreault.  
*\*Absence au début de la séance*

ABSENCE : le conseiller Yvon Richer

Est également présente, Armande Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire René Perreault constate le quorum à 19h30 et débute la session par la pensée du jour.

#### PENSÉE DU JOUR

*Voici la nouvelle année, comme un chemin qui se dévoile. Que sur la route de vos projets vous puissiez trouver, amour, santé, bonheur.*

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### # 2017-01

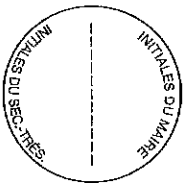
#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Patrice Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) appuyé par Armande P. Richard d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

### ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
  - 1.1- Pensée du jour
- 2- Ordre du jour
  - 2.1- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Procès verbal
  - 3.1- Adoption du procès verbal de la dernière séance
- 4- Demandes de l'assistance et période de questions
  - 4.1-
- 5- Correspondance
  - 5.1- Invitations et autres
  - 5.2- Rencontre avec la députée Karine Vallières
- 6- Rapports divers
  - 6.1- Rapport inspecteur en bâtiment et environnement
  - 6.2- Rapport du Comité d'embellissement
  - 6.3- Rapport Journal Le Reflet
  - 6.4- Rapport du Comité sport et loisir
- 7- Finances
  - 7.1- Comptes du mois
- 8- Voirie
  - 8.1- Subvention réseau routier (MTQ)
  - 8.2- Abat de poussière
- 9- Résolutions diverses
- 10- Loisirs
  - 10.1- Fonds environnement favorable aux saines habitudes de vie
  - 10.2- Jeux d'eau



No de résolution  
ou annulation

- 11- **Dossiers en cours**  
11.1- Plastiques agricoles et compost /Atelier de travail  
11.2- Assemblée de consultation publique règlement 188-2016  
11.3- Dossier Patrick Fréchette
- 12- **Pause de 10 minutes**
- 13- **Affaires nouvelles**  
13.1- Programme Changez-d'air! (150 \$)  
13.2- Programme Québec branché  
13.3- Rémunération élus et employés
- 14- **Varia**  
14.1- UPA  
14.2- Unités sanitaires loisirs
- 15- **Rapport des comités et du maire**  
15.1- Rapport des comités  
15.2- Reconnaissance
- 16- **Levée de la séance**

### 3- **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

Les membres du conseil de Saint-Georges-de-Windsor, ayant pris connaissance des procès verbaux des deux dernières séances, tous d'un commun accord, exemptent la directrice générale et secrétaire-trésorière de cette lecture.

#### 3.1- **# 2017-02** **PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Gilles Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) appuyé par Mélanie Gallant des séances du 5 et 19 décembre 2016 que les procès-verbaux du conseil de Saint-Georges-de-Windsor soient adoptés.

Adoptée

### 4- **DEMANDES DE L'ASSISTANCE**

COUR D'ÉCOLE : Josée et Marie-Pier Letendre s'informent sur la subvention de la municipalité pour l'aménagement de la cour d'école. Le maire répond que nous n'avons pas encore reçu les documents de la part du directeur, mais que la municipalité participera financièrement à cet aménagement.

### 5- **CORRESPONDANCE**

- 5.1- **RENCONTRE** : avec la députée Karine Vallières le lundi 23 janvier 2017 à 15h30  
Participants : René Perrault, Patrice Pinard, Armande P. Richard, Gilles Sirois et Marc Ladouceur.

#### **# 2017-03** **CORRESPONDANCE**

Il est proposé par Gilles Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) appuyé par Marc Ladouceur que la correspondance soit classée.

Adoptée

### 6- **RAPPORTS DIVERS**

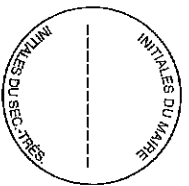
- 6.1- **RAPPORT DE L'INSPECTEUR** : novembre et décembre 2016

#### **RAPPORT DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT**

Revenus : 11 911.14 \$ Dépenses : 11 716.41 \$ Surplus : 194.73 \$

#### **RAPPORT DU JOURNAL LE REFFELT**

Revenus : 5 096.00 \$ Dépenses : 5 328.69 \$ Surplus : 232.69 \$



No de résolution  
ou annotation

7.1-

**RAPPORT DU COMITÉ SPORT ET LOISIR**  
Revenus : 59 594.63 \$ Dépenses : 63 204.28 \$ Déficit : 3 609.65 \$

## 7- FINANCES

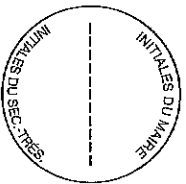
### # 2017-04 COMPTES DU MOIS

Je soussignée, Armande Perreault, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-dessous projetées.

Il est proposé par Gilles Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) appuyé par Patrice Pinard  
QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor approuve la liste des comptes à payer ci-après totalisant la somme de (plus : *Aquatech, Axion, Hydro-Québec, les salaires et les DAS*) et autorise le paiement de ces comptes.

Adoptée

N° déboursé	Nom	Description	Montant
201600623	Ministre du Revenu du Québec	DAS/novembre 2016	4 681,44 \$
201600624	Receveur Général du Canada	DAS novembre 2016	1 688,99 \$
201600625	Ecole secondaire l'Escalpe	comité de l'Album	100,00 \$
201600626	Caroline Toutant	clic bébé	100,00 \$
201600627	Marilyne Fréchette	clic bébé	100,00 \$
201600628	Caroline Champagne	clic bébé	100,00 \$
201600629	Stéphanie Martel	clic bébé	100,00 \$
201600630	Marika Perreault	clic bébé	100,00 \$
201600631	Marie-Soleil Laroché	clic bébé	100,00 \$
201600632	Cynthia Mongrain	clic bébé	100,00 \$
201600633	Sophie Blanchette	clic bébé	100,00 \$
201600634	Nadia Lafrenière	clic bébé	100,00 \$
201600635	Vicky Paradis	clic bébé	100,00 \$
201600636	Émilie Homan	clic bébé	100,00 \$
201600638	Ravir	lanternes des fêtes	250,00 \$
201600639	Société Canadienne des Postes	médiaspost	268,12 \$
201600640	Cable Axion	tél chalet	307,47 \$
201600641	Ville d'Asbestos	prévention incendie	1 833,02 \$
201600642	Plomberie BRP inc.	unités sanitaires/loisirs	2 241,44 \$
201600643	Jessica Pellerin	photos clic bébé	200,00 \$
201600637	René Perreault	congrès FQM	267,00 \$
201600644	Hydro-Québec	électricité Centre municipal	2 993,07 \$
201600645	Rolland Deslandes arp. géom	arpentage lot 177	4 191,93 \$
		<b>TOTAL:</b>	<b>20 122,48 \$</b>
<b>A payer</b>			
201700000	Financière banque nationale	échancier de paiement	36 427,61 \$
201700001	Ministre du Revenu du Québec	DAS-2016-12	3 429,49 \$
201700002	Receveur Général du Canada	DAS/décembre 2016	1 360,88 \$
201700003	Coop-Métro	paniers d'accueil	270,00 \$
201700004	La Coop Pré-vert /BMR	entretien Centre municipal	171,94 \$
201700005	Fonds d'informations territoire	mutations nov 2016	20,00 \$
201700006	Jean-Marc Laroché	unités sanitaire/terrain balle	1 069,85 \$
201700007	Paroisse Cœur immaculé Marie	location de salle	200,00 \$
201700008	Groupe EnvironéX	analyse d'eau usée	270,18 \$
201700009	Mégaburo	papeterie	214,72 \$
201700010	Paradis & Frères A.F.M. Inc.	réparation loisirs	113,66 \$
201700011	Ville d'Asbestos	entente loisir	1 279,77 \$



No de résolution  
ou annulation

201700012	Infotech	livraison papeterie	29,85 \$
201700013	Johanne Côté	frais déplacement	134,10 \$
201700014	Aquatech	entente service aqueduc	249,11 \$
201700015	99,3 FM/Radio Plus	souhaits des fêtes	183,96 \$
201700016	Ferme Magarni senc	déneigement stationnements	2 318,69 \$
201700017	Les Services EXP inc	pavage rang 2	344,93 \$
201700018	Valoris inc	site et redevance	2 229,18 \$
201700019	ACE Gabriel Couture et Fils	sel traitement deau	709,81 \$
201700020	Distribution JPG	papier hygiénique	198,62 \$
201700021	Commission scolaire des	racks à vélo	117,94 \$
201700022	Ville de Danville	déneigement rte Paradis	412,54 \$
201700023	Hydro-Québec	éclairage public	436,91 \$
201700024	MRC des Sources	licence première ligne	341,21 \$
201700025	Mégaburo	entretien photocopieur	147,98 \$
201700026	Valoris inc	site et redevance	795,66 \$
201700027	Machinerie CH	réparation tracteur	167,30 \$
201700028	Garage Ubald Fréchette	essence camion	104,00 \$
	<b>TOTAL:</b>		<b>53 749,89 \$</b>

## 8- VOIRIE

8.1-

### # 2017-05 DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ENTRETIEN ET L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL RECHARGEMENT DES ROUTES DE GRAVIER.

ATTENDU QUE le conseil de St-Georges-de-Windsor désire procéder au rechargement des routes de gravier du réseau routier municipal pour un montant d'environ 65 000 \$ pour les rangs suivants : rang 3, rang 4, rang 5, rang 6, route Proulx, route Paradis, chemin Connolly et rue Martin.

ATTENDU QUE la municipalité ne peut supporter seule le coût de ces travaux qui est estimé à environ 65 000 \$ pour le rechargement des routes de gravier de son réseau routier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Ladouceur  
appuyé par Mélanie Gallant et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Que le conseil de Saint-Georges-de-Windsor demande au Ministère des Transports du Québec, une subvention pour la réalisation des travaux de rechargement des routes de gravier suivantes : rang 3, rang 4, rang 5, rang 6, route Proulx, route Paradis, chemin Connolly et rue Martin.

Adoptée

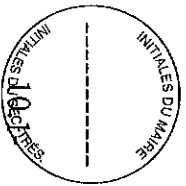
### # 2017-06 CHLORURE DE MAGNÉSIUM

Il est proposé par Patrice Pinard  
appuyé par Armande P. Richard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor autorise la directrice générale à demander des soumissions pour l'épandage de chlorure de magnésium.

Adoptée

## 9- RÉSOLUTIONS DIVERSES : aucun sujet



No de résolution  
ou annotation

## 10- LOISIRS

### # 2017-07

FONDS ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX SAINES HABITUDES DE VIE

ATTENDU le nouveau fonds qui a pour objectif de soutenir le passage à l'action dans des projets en loisirs actifs, ou saine alimentation pour nos citoyens;

ATTENDU QUE le taux d'aide financière pour ce programme est de 70 % avec un maximum territorial de 3 500 \$;

ATTENDU QUE la municipalité désire inscrire au programme l'amélioration du système d'éclairage de la patinoire et de la glissade;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Ladouceur

appuyé par Mélanie Gallant et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor autorise la directrice générale à demander des soumissions pour l'amélioration de l'éclairage à l'entrepreneur électricien Jean-Marc Laroche.

Adoptée

CAPACITÉ DU SYSTÈME D'EAU POTABLE POUR RACCORDEMENT DE

JEUX D'EAU : offre de service de la firme Les consultants SM au montant de 1000 \$ plus taxes.

## 11- DOSSIERS EN COUR

11.1- PLASTIQUES AGRICOLES ET COMPOST : vérifier avec Karine Thibault pour une rencontre en février prochain.

11.2- # 2017-08  
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Il est proposé par Patrice Pinard

appuyé par Armande P. Richard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor fixe l'assemblée de consultation publique pour la présentation du projet de règlement 188-2016 pour modification au règlement de zonage 107-2000.

Adoptée

11.3- # 2017-09  
DOSSIER PATRICK FRÉCHETTE

Il est proposé par Armande P. Richard

appuyé par Gilles Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor propose au propriétaire de payer à 50 % le coût de ces travaux qui seront réalisés par la municipalité.

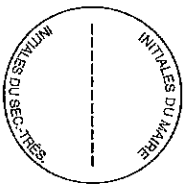
Adoptée

12- PAUSE : aucune

## 13- AFFAIRES NOUVELLES

13.1- # 2017-10  
PARTICIPATION AU PROGRAMME « CHANGEZ D'AIR! 2.0 »  
(2017 - 2018 - 2019)

ATTENDU QUE le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal, qu'il nuit à la santé cardio-pulmonaire et coûte très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE l'édition 2012-2013 du programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « **CHANGEZ D'AIR!** » a connu un succès impressionnant;

ATTENDU QUE l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a l'intention, en 2017 de relancer le programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « **CHANGEZ D'AIR! 2.0** » pour tout le Québec, avec l'objectif de remplacer 5 000 vieux appareils de chauffage au bois par année, pour 3 années consécutives;

ATTENDU QUE qu'une remise de 300\$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage conforme aux nouvelles normes sera offerte aux participants du programme « **CHANGEZ D'AIR! 2.0** »;

ATTENDU QUE l'appareil à changer doit être encore utilisé, être soit dans une résidence principale ou dans une résidence secondaire. Il devra être envoyé au complet au recyclage pour en assurer son retrait définitif.

ATTENDU QUE la participation des municipalités et des villes est requise pour un montant de 150\$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage au bois conforme aux normes EPA ou ACNOR B415.1;

ATTENDU QUE les manufacturiers et détaillants contribuent financièrement pour un montant de 200\$ par vieil appareil de chauffage au bois remplacé par les participants;

ATTENDU QUE d'autres partenaires seront approchés pour contribuer financièrement à la campagne de communications, d'éducation et de sensibilisation, qui doit accompagner l'incitatif monétaire du programme « **CHANGEZ D'AIR! 2.0** »;

ATTENDU QUE l'AQLPA est le gestionnaire du programme « **CHANGEZ D'AIR! 2.0** »; et doit administrer la base de données du programme, les ententes, les inscriptions, la campagne de communications et le versement des incitatifs;

ATTENDU QUE le programme sera relancé en 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Ladouceur appuyé par Patrice Pinard

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor participe au programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « **CHANGEZ D'AIR! 2.0** »; jusqu'à concurrence de 5 poêles remplacés sur son territoire ou jusqu'à l'épuisement d'une enveloppe de 750 \$.

Adoptée

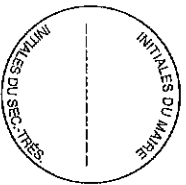
13.2-

#### # 2017-11 RÉMUNÉRATION ÉLUS ET EMPLOYÉS

Il est proposé par Gilles Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) appuyé par Marc Ladouceur

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor autorise l'augmentation de la rémunération des élus et des employés à 2 % selon l'indice des prix à la consommation.

Adoptée



No de résolution  
ou annotation

## 14- VARIA

### # 2017-12 RÉFORME DU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES

CONSIDÉRANT qu'en mars 2016, le ministre des Finances a présenté une réforme administrative du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA);

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la réforme annoncée, le gouvernement transfère la gestion du PCTFA à Revenu Québec et qu'il transforme les trois taux d'aide actuels en un seul au motif que cela allégera la gestion du programme;

CONSIDÉRANT que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les terres agricoles exploitées par un producteur enregistrées au MAPAQ sont admissibles à une aide financière correspondant à 78 % de la valeur des taxes municipales, ce qui signifie que les producteurs ne reçoivent plus le même taux d'aide financière pour les taxes municipales et ne reçoivent plus aucune aide pour le paiement des taxes scolaires;

CONSIDÉRANT qu'il est approprié de réformer le programme mais que les producteurs agricoles s'objectent à ce que cette réforme leur transfère des coûts supplémentaires, ce qui met en péril la compétitivité et le développement du secteur agricole et l'établissement de jeunes en agriculture;

CONSIDÉRANT que d'autres solutions sont possibles sans transférer les coûts de cette réforme aux producteurs agricoles;

CONSIDÉRANT que, malgré l'entrée en vigueur de la réforme le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Union des producteurs agricoles demande toujours au gouvernement de reporter ladite réforme, et ce, afin de s'entendre avec toutes les parties concernées pour trouver une solution durable;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi 122 : *Loi visant à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* et reconnaît ainsi le rôle de partenaire des municipalités en matière de développement local et régional;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrice Pinard  
appuyé par Mélanie Gallant et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor demande au gouvernement de suspendre la réforme administrative du PCTFA pour permettre à toutes les parties concernées de faire les représentations sur les impacts réels de cette réforme sur les producteurs agricoles.

Demande au gouvernement de permettre aux parties concernées de négocier les modalités de la réforme de façon à ce que les économies administratives escomptées ne soient pas assumées par les producteurs agricoles, ni par les municipalités, et que les producteurs agricoles bénéficient d'une aide favorisant la compétitivité, le développement du secteur agricole et l'établissement des jeunes en agriculture.

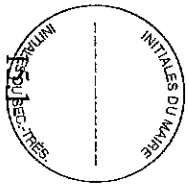
Adoptée

### # 2017-13 UNITÉS SANITAIRES LOISIRS

Il est proposé par Marc Ladouceur  
appuyé par Mélanie Gallant

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)  
QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor autorise la rénovation des unités sanitaires au bâtiment du terrain de balle et au chalet des loisirs : matériel suggéré, le formica.

Adoptée



No de résolution  
ou annotation

15.2-

**15- RAPPORT DES COMITÉS**  
Le maire fait un tour de table pour le rapport des comités. Chaque membre fait un résumé des rencontres de leurs comités.

SODEV : Assemblée annuelle le samedi 11 février 2017 de 10h00 à 12h00.

RECONNAISSANCE : Fête du Père Noël et décors des fêtes.

**16- LEVÉE DE LA SÉANCE**

16.1-  
#2017-14  
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Ladouceur que la séance soit levée à 20h33.

Je, René Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

René Perreault  
Maire

Armande Perreault  
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

ASSISTANCE A LA PRÉSENTE SÉANCE: Josée Letendre, Marie-Pier Letendre  
et Simon Drouin, inspecteur des travaux publics.